



Ville de  
**Neuchâtel**

# Vivre la ville!

Mercredi 07.03.12 | 45e année | No 8

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



## Quelles finances demain?

Les années 2012 et 2013 seront déterminantes pour les finances publiques du canton et des communes. En ce qui concerne l'Etat, quatre projets de grande envergure seront débattus au fil de ces prochains mois: l'assainissement de la caisse de pensions, la baisse de la fiscalité des personnes physiques, le RER et l'avenir des hôpitaux. Avec d'inévitables et considérables répercussions sur les communes. Un cinquième facteur va toucher ces dernières, et tout particulièrement notre ville: la nouvelle répartition de la part communale du produit de l'impôt sur les personnes morales. Il sera moins tenu compte à l'avenir du siège des sociétés. Les produits et les charges du ménage communal vont donc être significativement affectés et un nouvel équilibre devra être trouvé. Il conviendra dans ce contexte difficile de veiller au grain et de plaider pour le maintien d'un niveau de ressources suffisant non seulement pour que le bien-être des habitants de la commune soit assuré, mais aussi pour que Neuchâtel puisse continuer d'assumer son rôle de moteur de l'agglomération. Vaste programme!

En attendant, les comptes 2011, qui seront dévoilés ces prochains jours, sont réjouissants. Il faut savoir goûter le moment présent!

*Alain Ribaux*  
Directeur des finances



Festisub, le Festival de l'image sous-marine de Neuchâtel, souffle ses dix bougies. • Photo: Els Van Den Borre

## Dans les entrailles de la mer

**Festisub, le Festival de l'image sous-marine de Neuchâtel, vivra sa 10<sup>e</sup> édition vendredi et samedi à l'aula des Jeunes-Rives. Au programme: des projections de films et de diaporamas, des performances live, des conférences, une exposition de photos... Le tout d'une beauté à couper le souffle.**

Une décennie, ce n'est pas rien, surtout pour un festival de l'image sous-marine dans un pays qui n'a pas d'accès direct à la mer. Ce succès est dû à la qualité de la programmation, qui reprend le meilleur du Festival mondial de l'image sous-marine de Marseille, mais aussi à sa diversité. «Festisub n'est pas réservé aux seuls

plongeurs. C'est une manifestation culturelle tout public, avec des animations le samedi après-midi pour les familles», rappelle son directeur Michaël Frascotti. «Nous voulons partager notre passion pour le monde sous-marin et faire prendre conscience de la nécessité de le préserver.»

### Les dents de la mare...

Parmi les temps forts de cette 10<sup>e</sup> édition, l'océanographe Laurent Ballesta, conseiller de Nicolas Hulot pour «Ushuaïa», commentera deux de ses réalisations, dont un documentaire sur le coelacanth, le plus vieux poisson du monde. Le public pourra par ailleurs découvrir la dernière palme

d'or marseillaise, «La loi de la faim», en présence de son réalisateur, le Belge Danny Van Belle. Rire et émotion seront également de la partie avec les Français Daniel Auclair, qui présentera son dernier film «Les Dents de la mare, le retour», et Bernard Abeille, qui accompagnera à la contrebasse le chant des baleines.

En dehors des séances de projections, le public pourra également découvrir dans le hall de l'aula des Jeunes-Rives les photographies primées lors du traditionnel concours organisé par Festisub et admirer les drôles de bêtes sous-marines du graffeur chaud-fonnier Soy. Horaires et programme complet sur [www.festisub.ch](http://www.festisub.ch). (ab)



3

La Ville sollicite 5 millions de francs pour l'entretien du domaine public et du réseau d'eau en 2012.



4

Le Théâtre Tumulte rend hommage à l'écrivaine Agota Kristof, décédée l'été dernier à Neuchâtel.



5

Les nanotechnologies au centre d'une exposition à voir jusqu'au 29 mars au Jardin Anglais.

 **Ghielmetti**  
Pompes funèbres  
Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

**Tél. 032 721 19 31**

**24 h sur 24**

Seyon 5  
Case postale 50  
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch  
www.pf-ghielmetti.ch

©TDH/O. Meylan



Terre des hommes

aide à l'enfance - www.tdh.ch

Rejoignez Terre des hommes,  
la plus importante organisation  
suisse d'aide à l'enfance!

Votre engagement renforce  
notre mission: un monde  
meilleur pour l'enfance.

Offrez votre temps et apportez  
votre expérience dans un groupe.

Contribuez avec enthousiasme  
à des actions concrètes  
dans votre région!

**Inscrivez-vous  
maintenant:  
[www.tdh.ch/  
benevolat](http://www.tdh.ch/benevolat)**

**Envie d'agir?  
Votre  
engagement  
est précieux!**

**Terre des hommes  
Bénévolat et réseau suisse**  
Av. de Montchoisi 15  
CH - 1006 Lausanne  
058 / 611 06 76  
[benevolat@tdh.ch](mailto:benevolat@tdh.ch)  
[www.tdh.ch](http://www.tdh.ch)



**Dans ce numéro**

**Dans la sciure**

Au lendemain de l'attribution de la Fête fédérale de lutte suisse 2016 à Estavayer-le-Lac, l'Association cantonale neuchâteloise de lutte suisse (ACNL) ne baisse pas les bras. Elle veut développer la discipline dans l'Arc jurassien.

**Pages 8 et 9**

**Juniors en de bonnes mains**

La Fondation Gilbert Facchinetti pour la promotion du football d'élite des juniors est désormais opérationnelle. L'ancien international Alexandre Rey la préside tandis qu'un autre as du ballon rond, Adrian Ursea, en assure la direction technique.

**Page 10**

**Virtuoses de la guitare**

Le quatuor de guitares « Los Romeos » fait halte vendredi au Temple du Bas. Le concert promet un voyage fascinant à travers les répertoires baroque et classique – d'Antonio Vivaldi à Luigi Boccherini – avec des incursions espagnoles et andalouses.

**Page 10**

**Franchir le CAP**



L'Association CAP propose un service d'accompagnement professionnel destiné aux femmes. Rencontre avec Aurélia Bonnely, une chimiste qui s'est reconvertie dans la cuisine moléculaire.

**Page 16**

**Prochaine parution**

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 14 mars 2012.

**Le programme 2012 d'entretien du domaine public et du réseau d'eau sous la loupe du Conseil général**



Laisse à l'abandon depuis des années, le square des Bercles doit être assaini. La construction d'une paroi antibruit en bois est notamment prévue.

# Nécessaire entretien

**Le Conseil communal sollicite deux crédits de 5 millions de francs au total pour entretenir le domaine public et le réseau de distribution d'eau en 2012. A cela s'ajoute une enveloppe de 390'000 francs pour réparer les dégâts causés par la rupture d'une canalisation au début de l'année à la rue de l'Evole et au quai Philippe-Godet. Le Conseil général se prononcera lundi.**

L'an dernier, les crédits sollicités avaient suscité de vifs débats au Conseil général. La gauche s'était abstenue, réclamant davantage de précisions sur l'état du réseau, la stratégie et les priorités déterminées pour les interventions ainsi que sur la planification de l'entretien des routes et des conduites d'eau. En réponse à ces critiques, la Ville a fait analyser l'automne dernier par une société spécialisée l'état de son domaine public, explique l'Exécutif dans son rapport. Il a été jugé bon sur 60% de son étendue, satisfaisant sur 22%, critique sur 11,5% et mauvais sur 4%. Fort de ces résultats, le Conseil communal propose de continuer d'investir chaque année 2 millions de francs en

moyenne dans l'entretien du domaine public. «Il s'agit de poursuivre sur cette base», qui «nous a permis de maintenir notre infrastructure à un niveau de qualité convenable», souligne-t-il.

**2,144 millions pour les routes...**

Le crédit de 2,144 millions de francs demandé cette année comprend notamment une première tranche de 250'000 francs pour effectuer les travaux planifiés sur 5 à 8 ans à Chaumont, où l'infrastructure routière est vieillissante. Pour le reste, le gros de la somme servira à refaire les chaussées à différents endroits de la ville, notamment aux Noyers et aux Fahys. La Ville entend aussi sécuriser différentes parois de roche et assainir le square des Bercles.

**... et 2,863 millions pour l'eau**

Le Conseil communal sollicite par ailleurs 2,863 millions de francs pour entretenir le réseau de distribution de l'eau et changer des conduites. Les interventions ont été planifiées en coordination avec celles que doit entreprendre Viteos dans le domaine du gaz et de l'électricité. La rénovation

de la prise d'eau de Colombier le long de l'aqueduc des Gorges de l'Areuse, la modernisation des armoires électriques du réservoir de Pierre-à-Bot et la réfection de l'automate de filtration de la station de Champ-Bougin sont autant de travaux prévus. (ab)

**Villa Yoyo subventionnée**

La Ville va octroyer cette année une subvention de 25'000 francs à la Villa Yoyo et examinera l'opportunité de soutenir durablement ce lieu d'accueil gratuit pour les enfants d'âge scolaire, ouvert voici dix ans aux Charmettes dans un cabanon mis à disposition par l'Union cadette neuchâteloise. C'est ce qu'indique le Conseil communal en réponse à une interpellation des groupes PLR et PopVertsSol, inquiets face aux difficultés financières de la Villa Yoyo. Selon les autorités communales, le canton serait également intéressé à cofinancer cette institution, qui joue un rôle important en termes d'intégration et de prévention. (ab)



Le Théâtre Tumulte présente un récital de théâtre sur les œuvres d'Agota Kristof, auteure, décédée l'été dernier à Neuchâtel

# « Lever le voile »

Le Théâtre Tumulte fait la part belle aux œuvres d'Agota Kristof jusqu'au 1<sup>er</sup> avril dans ses murs. Le public est invité à découvrir plusieurs textes de l'écrivaine d'origine hongroise au travers de trois différents spectacles. Une manière de « lever un peu le voile sur les nombreuses facettes de son écriture ». « L'épidémie », « John et Joe » et « Un rat qui passe » sont autant de pièces qui sont jouées par le Théâtre Tumulte et la Comédie de Serrières à l'occasion de ce récital de théâtre.

« Lorsque nous lui avons fait part en 2011 de notre envie de jouer ses textes, Agota Kristof avait ri », se souvient Monique Ditisheim, coresponsable du Théâtre Tumulte. Plusieurs mois plus tard, le projet se concrétise. En novembre 2011, le Théâtre Tumulte présentait les pièces « Monsieur Klapek et la solitude » et « John et Joe ». Le récital de théâtre Agota Kristof qui se déroule jusqu'au 1<sup>er</sup> avril au Théâtre Tumulte fait suite au projet initié à la fin de l'an dernier.

## Deux pièces qui vont bien ensemble

Le premier spectacle met en scène deux textes: « L'épidémie » et



Sur scène de gauche à droite: Isabelle Jeanneret, Samuel Baillod et Valentine Dardenne.

« Un rat qui passe ». Le premier parle d'un village décimé par une épidémie

**« Les spectateurs sont souvent très accrochés à ce récit. Il suscite chez eux de nombreuses questions »**

de suicides. Des promoteurs du béton seraient à l'origine du drame.

S'en suit une série de dialogues entre les personnages qui représentent chacun une fonction donnée. La seconde pièce, elle, est plus difficile à comprendre. Il s'agit d'un juge qui doit prendre une décision très grave. « Les spectateurs sont souvent très accrochés à ce récit. Il suscite chez eux de nombreuses questions », commente Monique Ditisheim. La Comédie de Serrières interprétera ces deux pièces les 8, 9, 10, 15, 16 et 17 mars à 20h30 ainsi que les 11 et

18 mars à 17 heures au Théâtre Tumulte.

## Des nouvelles très riches

Le second spectacle reprend « John et Joe », la pièce déjà jouée en novembre dernier par le Théâtre Tumulte. Olivier Nicola, Thomas Wroblevski et Jean-Philippe Hoffman seront réunis sur scène pour raconter l'histoire des deux inséparables compères, John et Joe. Un billet de loterie va venir perturber leur amitié. Le spectacle comportera également la lecture de nouvelles d'Agota Kristof. Il sera présenté par le Théâtre Tumulte les 29 et 30 mars à 20h30 et le 1<sup>er</sup> avril à 17 heures. Le Théâtre Tumulte proposera encore un troisième spectacle entièrement composé de nouvelles. Il aura lieu les 22, 23 et 24 mars à 20h30 ainsi que le 25 mars à 17 heures. « Ces nouvelles, drôles ou non, permettent de donner une vision plus nuancée de cette auteure », conclut Monique Ditisheim. (ak)

**Récital de théâtre Agota Kristof: à découvrir jusqu'au 1<sup>er</sup> avril au Théâtre Tumulte à Serrières. Programme complet sur [www.tumulte.ch](http://www.tumulte.ch). Réservation par téléphone au 032 725 76 00.**



## Agenda culturel

### Galleries et musées

**Bibliothèque Publique et Universitaire** (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente « Archives Jean-Jacques Rousseau ». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), me et sa ouvert de 14h à 17h. Jusqu'au 31 mars, exposition *La Regalissima Sedes* de Neuchâtel ou la naissance d'un monument.

**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz et « Neuchâtel: une histoire millénaire ». Mardi 13 mars à 12h15, mardi du musée. « Neuchâtel et la vie religieuse, maîtriser les conflits ». Visite ciblée de l'exposition « Neuchâtel, une histoire millénaire », par Vincent Callet-Molin.

**Galleries de l'histoire** (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 24 juin, exposition « What are you doing after the apocalypse? » Le MEN invite à se pencher sur la question de l'après.

Jusqu'au 4 novembre, exposition « Ultimitem » Onze artistes s'emparent d'un objet des collections du MEN. Ouvert ma-di de 10 à 17h. Entrée libre le mercredi.

Mardi 13 mars à 20h15, conférence de Regula Tschumi: « The African Pulps of M.S. Bastian and Isabelle L.: A Swiss-Ghanian project. » Entrée libre.

**Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition « Sacrée science! Croire ou

savoir... ». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

**Centre d'art Neuchâtel CAN** (rue des Moulins 37), jusqu'au 1<sup>er</sup> avril, exposition « Formal Pleasure ». Ouvert me-di de 14 à 18h, jeudi de 14 à 20h. Du 9 au 18 mars: Jason Kahn: « Spaces ». Vernissage vendredi 9 mars dès 19h.

**Centre Dürrenmatt** (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 15 avril, exposition « Aphorismes illustrés - dessins et caricatures de Friedrich Dürrenmatt. » Ouvert me-di de 11 à 17h. [www.cdn.ch](http://www.cdn.ch)

**Colonia Libera Italiana** (rue du Tertre 32), jusqu'au 1<sup>er</sup> avril, exposition de peinture à l'huile et pigments naturels, de Martine Jornod.

### Concerts

**Galerie YD** (rue Fleury 6), du 9 au 19 mars, expo-concert Fredy Guye, dessin-photos, maquettes-objets vin-

tage. Ouvert me-je-ve de 15h30 à 18h30, sa de 10 à 12h/14 à 17h, di de 14 à 17h. Concert vendredi 9 et samedi 10 mars à 20h: Une « autre musique FG Experimental » Laboratory.

**Lyceum Club** (rue des Beaux-Arts 11), dimanche 11 mars à 17h, concert du Schweizer Klaviertrio, avec Angela Golubeva, violon, Martin Lucas Staub, piano et Sébastien Singer, violoncelle. Œuvres de Mozart, Schumann et Juon. Réservations obligatoires par mail à: [amis@schweizerklaviertrio.ch](mailto:amis@schweizerklaviertrio.ch)

### Divers

**Patinoires du Littoral**, dimanche 11 mars à 17h, gala de patinage organisé par le Club des patineurs de Neuchâtel-Sports. Billets en vente à la patinoire: adultes Fr. 20.-, AVS 12.- enfants / apprentis / étudiants, gratuit.

**L'actualité culturelle**

**Exposition de photos**



Les photographies d'Olivier Jean-Petit-Matile seront à découvrir à la Villa de l'Ermitage, du 10 mars au 15 avril.

D'origine neuchâteloise, Olivier Jean-Petit-Matile vit à Gimel (VD). Il enseigne les sciences à Morges et est un photographe animalier réputé. Il a une attirance particulière pour la faune sauvage, qu'elle soit à poils ou à plumes, sans pour autant négliger la flore sauvage qu'il rencontre lors de

ses «chasses sans fusil» dans les territoires des animaux qu'il photographie. Olivier Jean-Petit-Matile a effectué de nombreux voyages et a rapporté d'intéressants reportages photographiques qui ont fait l'objet de nombreuses conférences. L'exposition sera consacrée à la faune sauvage du Jura.

**Villa de l'Ermitage, Jardin botanique, Pertuis-du-Sault 58, du 10 mars au 15 avril. Vernissage samedi 10 mars à 18 heures.**

**Conférence publique**

Les droits du patient sont récents et souvent mal connus. Les patients sont confrontés à des situations délicates: médicaments retirés du marché, prothèses PIP, injonctions contradictoires – il faut se soigner, mais ne pas trop consulter. Comment s'orienter? Afin de répondre aux nombreuses questions, l'Association [www.droitsdu](http://www.droitsdu)

patient.ch organise, mardi 13 mars, une conférence sur les droits du patient.

Anne-Marie Bollier, membre de l'Organisation suisse des patients (OSP), pharmacienne présentera son analyse de la situation actuelle et des perspectives futures. Le dossier médical informatisé, l'accès à des établissements de soins hors canton, l'introduction des directives anticipées au niveau suisse, la possibilité d'agir de façon collective en droit suisse seront autant de thèmes abordés.

Jacqueline Villeneuve et Catherine Loetscher, de l'Association droits du patient.ch, introduiront et animeront la discussion. Une large partie de la soirée sera consacrée à un échange avec le public.

**Salon du Bleu Café, fbg du Lac 27, mardi 13 mars de 19h30 à 21h. Entrée libre.**

**Oranges pour la santé**

A Neuchâtel comme partout en Suisse, des bénévoles de Terre des hommes vendront vendredi et samedi des oranges à 2 francs pour permettre à des familles défavorisées d'accéder aux soins de base et à des enfants de recevoir des traitements médicaux spécialisés dans leur pays ou en Suisse. Les fameuses oranges de Terre des hommes seront en vente à la Coop de la Maladière et aux abords de la fontaine de la Justice, au centre-ville. Terre des hommes remercie d'ores et déjà les bénévoles qui donneront de leur temps pour vendre des vitamines oranges au profit de programmes de nutrition et de soins materno-infantiles apportés dans 17 pays du monde ainsi qu'à l'accueil et au traitement en Suisse d'enfants ne pouvant être soignés sur place.

**Après Lausanne et Fribourg, une exposition sur les nanotechnologies s'arrête à Neuchâtel**

**Zoom sur l'infiniment petit**

Entre promesses de progrès scientifiques extraordinaires et risques mal connus pour la santé et l'environnement, les nanotechnologies sont au cœur d'une exposition itinérante de la Fédération romande des consommateurs (FRC) et de l'Université de Lausanne. A voir durant tout le mois de mars au Jardin Anglais.

L'exposition présente les nanotechnologies sous trois angles différents. Elle commence par rappeler qu'elles sont déjà une réalité dans notre vie quotidienne. Crème solaire parfaitement invisible, tissu à l'épreuve des taches, chaîne de vélo dernier cri, vitres auto-nettoyantes: plus d'un millier de produits disponibles dans le commerce contiennent des nanoparticules.

Alors que les nanotechnologies suscitent les espoirs les plus fous – on parle de traitements révolutionnaires contre le cancer, de gel qui permettrait aux dents de repousser ou encore d'avancées majeures dans la lutte contre le vieillissement – l'exposition aide à distinguer ce qui est possible et risque d'arriver prochainement sur le marché de ce qui est spéculatif, voire totalement fantaisiste.



L'exposition «Nanotechnologies: produits, promesses et préoccupations» restera jusqu'à la fin mars au Jardin Anglais.

**Susciter le débat**

Enfin, l'exposition aborde l'épineuse question des risques liés aux nanotechnologies, pour l'environnement et la santé. «En raison de leur taille minuscule et de leur caractère imprévisible, on ne peut pas exclure que les nanoparticules s'insinuent dans l'organisme, par l'alimentation ou la respiration, avec des conséquences encore inattendues», souligne Huma Khamis,

biologiste et responsable du dossier nanotechnologie auprès de la FRC.

Loin des polémiques, l'exposition, qui tournera d'ici l'été dans toute la Suisse romande, vise à susciter la réflexion. Car la Suisse a beau être un haut lieu de recherche en nanosciences, peu d'efforts ont été entrepris jusqu'ici en comparaison d'autres pays pour encourager le débat, déplore la FRC. (ab)

Chronique culturelle



**XXL-XXS**

La Galerie C qui a remplacé la Galerie des amis des arts dans l'aile ouest du Musée d'art et d'histoire ne manque ni d'ambition, ni de dynamisme, qui présente déjà sa 4<sup>e</sup> exposition depuis son ouverture en octobre dernier. Son directeur, Christian Egger, a su parfaitement positionner son espace, entre l'ultra performant hyper contemporain du CAN et des galeries plus classiques du centre-ville. XXL-XXS, l'exposition collective en cours, apporte la preuve de la pertinence du créneau occupé par cette nouvelle galerie qui défend par exemple le travail inédit de Stéphanie Jeannet, une artiste inclassable qui a bénéficié l'an passé d'une bourse de la Ville de Neuchâtel pour un séjour de six mois à Bruxelles durant lesquels elle a travaillé sur un film d'animation que l'on espère voir bientôt. Cette jeune femme développe une vision originale du monde, à la Gulliver, entre infiniement grand et petit. Elle présente pour la première fois dans le canton un échantillon de son travail en compagnie de Daniel Aeberli, Tatiana Arce, Liliana Gassiot et Guy Oberson. A voir dans l'excellente Galerie C jusqu'au 24 mars.

Patrice Neuenschwander



*Dadou Gête*  
**Les délices du Lou**

Nicole, hôtesse à la Bergerie du Lou, diététicienne, Dadou, artiste peintre dans le Jura Suisse. Elles se rencontrent sous le soleil de la Drôme provençale. De là jaillit une belle amitié. C'est aussi la découverte de deux talents qui se rejoignent et d'où naît un projet. La beauté du site, la gourmandise et l'enthousiasme ont permis la réalisation de cet ouvrage. Merci à Henri et Christophe pour le travail des textes et la mise en page. Sans eux, l'aboutissement de ce projet aurait été des plus laborieux. Alors à vous, hôtes, amis, amateurs d'art et de bonne cuisine, pour le plaisir des yeux et du palais...  
40 pages, format 24 x 21 cm

*Rémy Voirol*  
**Chacun A sa place**

Cet écrit fait découvrir au travers de l'anecdote un aspect particulier de la fonction de chancelier en évoquant



les heurs et malheurs survenus lors de manifestations, de séances et autres réceptions officielles. Il est enfin le résultat d'un pari ambitieux car prendre la plume pour faire connaître ses activités s'avère un exercice difficile.

136 pages, format 13 cm x 21 cm

*Jean-Didier Bauer*  
**Une bouteille dans chaque port**  
**Histoires de mers et de fleuves**

Nous sommes heureux de vous proposer un nouvel ouvrage de Jean-Didier Bauer. Six récits, dans le style vivant de marins faisant partager leurs aventures dans un mess d'équipage, écrits avec la maîtrise d'un auteur expérimenté. Ces histoires, dans la ligne de Blaise Cendrars, vous entraîneront à travers les Antilles, sur le Rhin à destination d'Anvers, à la Nouvelle-Orléans, à New York, à Hambourg, des escales où bien des choses se passent...

288 pages, format 14.8 cm x 21 cm



## Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, [edition@messeiller.ch](mailto:edition@messeiller.ch)

- ..... ex. de l'ouvrage «**Les Délices du Lou**» de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.-.**  
..... ex. de l'ouvrage «**Chacun A sa place**» de Rémy Voirol au prix de **Fr. 25.-.**  
..... ex. de l'ouvrage «**Une bouteille dans chaque port**» de Jean-Didier Bauer au prix de **Fr. 24.-.**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Rue et N°: \_\_\_\_\_

NP et localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

**Projet Holistic**

# Pari gagné à l'Uni!

Le programme Holistic comprend la rénovation du bâtiment principal de l'Université de Neuchâtel (Faculté de droit & des sciences économiques). Les travaux se sont principalement axés sur le système de chauffage, la ventilation, et l'isolation thermique du bâtiment, ils ont été achevés fin 2009. Bilan et premiers résultats chiffrés.

L'objectif était de baisser la consommation en énergie de chauffage d'un tiers en atteignant un indice de consommation énergétique moyen de 42 kilowattheures par mètre carré (kWh/m<sup>2</sup>), la valeur calculée avant rénovation étant de 61 kWh/m<sup>2</sup>. Le défi consistait à réaliser les travaux sans altérer l'architecture de ce bâtiment historique.

Un remplacement complet des fenêtres au lieu d'un changement



Photo: sp

partiel a été effectué. Au niveau de la toiture, l'isolation a été améliorée sur les parties mansardées. Le sous-sol, la cafétéria, l'aula et une nouvelle salle de 130 places au deuxième étage ont

connu des travaux sur le système de ventilation. Là encore la décision a été prise d'étendre les modifications en réalisant une amélioration climatique dans dix salles supplémentaires ainsi

que dans les locaux sanitaires permettant une amélioration significative du confort des utilisateurs.

Plusieurs améliorations technologiques ont encore été mises en place avec l'installation de vannes thermostatiques, de nouvelles pompes de circulation ainsi qu'une régulation différenciée du réseau de distribution de chaleur selon les différentes parties du bâtiment. L'échangeur de chaleur qui permet la connexion au réseau de chauffage à distance de la Maladière a également été renouvelé. Au niveau électrique, les luminaires ont été remplacés par des systèmes économiques.

Au final, le pari est gagné! La consommation moyenne en chauffage a été mesurée à 41 kWh/m<sup>2</sup> au lieu de 42 kWh/m<sup>2</sup>.

*Anne-Claude Cosandey & Tristan Barrabas*

**La Ville jeune**

**Vacances de Pâques**

Le programme des différents ateliers se déroulant dans les musées durant les vacances de Pâques est en ligne: <http://www.atelier-des-musees.ch/vacances-printemps>  
Renseignements et inscriptions: Atelier des musées, fbg de l'Hôpital 4, tél. 032 717 79 18 (mardi au vendredi le matin). atelier.musees.neuchatel@ne.ch

**La Ville sportive**

**Piscines du Nid-du-Crô**

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

**La piscine sera fermée samedi 10 mars dès 19h (sortie de l'eau à 18h) en raison d'un match de waterpolo.**

**Football**

**Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot**

Mercredi 7 mars, 14h30, FC Serrières D1-US Basse-Broye, amical.

A 20h30, FC Serrières II-FC Etoile-Sporting I, amical.

Samedi 10 mars, 13h, Asi Audax-Serrières Inters A-FC Serrières II, amical.

A 15h30, Asi Audax I-FC Tavanans-Tramelan II, amical.

A 18h, Asi Audax II-FC Floria, amical.

A 20h30, FC Kosova-FC Tavanans-Tramelan I, amical.

Dimanche 11 mars, 9h-13h, FC Serrières-tournoi juniors, D1.

A 13h, FC Helvetia-FC St-Blaise II, amical.

A 16h, Xamax féminine-FC Court, amical.

Mercredi 14 mars, 20h15, FC Serrières II-FC Ticino, amical.



**Stade de la Maladière**

Samedi 10 mars, 13h, Xamax M17-Team Vaud M17, amical.

A 16h, Xamax M21-FC Moutier, 2<sup>e</sup> ligue inter.

**Terrain des Charmettes**

Lundi 12 mars, 18h45, La Gondola-Chicken, groupe A.

A 20h15, Spectratime-Nexans, groupe A.  
Mercredi 14 mars, 20h15, Bar 21-OFS Stonehage, groupe B.

**Unihockey**

Samedi 10 mars, halle A, salles 1, 2 et 3 de la Maladière, 18h, FSG Corcelles-Cormondrèche-UHT Arni, M21.

**Handball**

Vendredi 9 mars, halle de sport de la Riveraine, 20h, HBC Neuchâtel-US Yverdon, M17G.

A 21h30, HBC Neuchâtel-HC Servette 3, mixte.

**Volleyball**

Dimanche 11 mars, halle de sport de la Riveraine, 17h30, SAGRES NUC-Hôtel Cristal VFM, LNA.

**Basketball**

Mardi 13 mars, halle de sport de la Riveraine, 20h30, Jump Union Neuchâtel-Villars basket, LNB.

**Patinoires du Littoral**

(du 8 au 14 mars)

**Piste principale**

je: 9h-11h45/13h45-15h45 public, 13h45-15h45 hockey libre.

ve: 9h-11h45/13h45-15h45 public et hockey libre.

sa: -

di: 13h45-15h public.

lu/ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public.

me: 9h-11h45/14h15-16h45 public.

**Halle couverte**

je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.  
ve: 9h-11h45/13h45-16h15/20h-22h public.

sa: 13h45-16h30 public.

di: 10h15-11h45/13h45-16h30

public, 12h-13h30 hockey libre.

lu/ma/me: -



Les délégués de l'Association fédérale de lutte suisse ont préféré Estavayer-le-Lac à Neuchâtel pour l'organisation de la Fête fédérale 2016

# « C'est une déception »

Neuchâtel n'accueillera pas la Fête fédérale de lutte suisse en 2016. Les délégués de l'Association fédérale de lutte suisse ont pris leur décision dimanche dernier à Aigle (VD) dans le cadre de leur Assemblée. Le site d'Estavayer-le-Lac (FR) a remporté la course à une écrasante majorité. Il obtient 150 voix, contre 27 pour Colombier (NE) et 22 pour La Praille (GE). Reportage.

«Crachez vos chewing-gums», lance un grand bonhomme aux enfants qui l'entourent sous la tente de la cafétéria. Il leur tend un gobelet. Les garçons rigolent et s'exécutent. On peut lire l'inscription «Club des lutteurs du Val-de-Travers» sur la veste du responsable. La salle des Glariers à Aigle se remplit gentiment en ce dimanche matin. Il est 7h40 et les délégués de l'Association fédérale de lutte suisse ne sont pas encore tous à leurs places. Certains discutent, pendant que d'autres boivent un café.

## Des décorations helvétiques

A l'intérieur, la salle est décorée de ballons blanc et rouge. Des drapeaux suisses, vaudois et aiglons ornent les poutres de la bâtisse. De longues tables recouvertes de nappes en plastique blanc occupent l'espace.

Des feuilles indiquent les places des différents cantons représentés. Deux haut-parleurs sont installés de part et d'autre de la salle. Les délégués papotent entre eux. La langue suisse allemande prédomine dans les discussions. «Je voudrais commencer à 8 heures», lance le président de l'Assemblée. Les derniers délégués approchent dans un joyeux vacarme. Un groupe d'hommes et de femmes monte sur scène. Vêtus de costumes traditionnels, ils entonnent un air de yodel.

## Redonner vie à la lutte neuchâteloise

Après plusieurs discours de bienvenue, le chef de la manifestation invite les trois candidats romands à l'organisation de la Fête fédérale de lutte suisse 2016 à présenter leurs projets respectifs à tour de rôle. Neuchâtel ouvre les feux. Lolita Morena se charge d'animer la présentation qui commence par l'hymne neuchâtelois. Philippe Gnaegi, Laurent Favre, Jean-Pierre Egger et même Didier Cuhe, par vidéo, expriment leur soutien à la candidature neuchâteloise qui mise sur la relève. Outre la beauté du site, Patrick Blank souligne l'importance d'une Fête de cette envergure pour pérenniser la lutte suisse dans l'Arc

jurassien. Le président de l'Association cantonale neuchâteloise de lutte suisse voudrait créer un fonds de 100'000 francs pour la relève en prélevant un pourcentage sur les ventes de billets d'entrée de la manifestation. Quatre musiciens jouent du cor des Alpes pour clore la présentation. Une vingtaine de petits lutteurs du Val-de-Travers se précipitent sur scène pour les rejoindre.

## Deux projets distincts

Vient ensuite le tour de Fribourg. Le son de cloches de vaches résonne dans la salle. Enthousiastes, les délé-

gués applaudissent à tout va. La présentation met l'accent sur le lien particulier qui unit Fribourg à la lutte suisse. On apprend par vidéo que le site de la Fête se tiendrait sur l'aérodrome de Payerne (VD). La présentation se termine par le fameux Ranz des vaches chanté par un groupe d'armillis, attroupé en haut de la galerie en face de la scène. Les applaudissements pleuvent. La délégation genevoise fait son entrée en scène. Les chemises blanches et les cravates rouges de la délégation genevoise dénotent un certain décalage avec le reste de la foule. Les Genevois jouent sur leur différence: ils proposent d'accueillir la Fête en pleine ville, dans le stade de La Praille. Dans l'assemblée, les délégués rigolent, discutent: ils ne prêtent qu'une oreille distraite aux arguments genevois.

## Joie fribourgeoise

Le moment tant attendu arrive. Une équipe récolte les bulletins de vote au moyen d'urnes en carton. Après quelques instants, le président de l'Assemblée fédérale déplie un papier sur scène, inspire un grand coup et s'exclame: «Estavayer-le-Lac». Les Fribourgeois crient à l'unisson. Ils laissent exploser leur joie, se félicitent, se serrent dans les bras. De l'autre côté de la salle, l'ambiance est tout autre. Neuchâtelois et Genevois accusent le choc. «C'est une déception», déplore Patrick Blank. Et d'ajouter: «Nous comptons sur cette Fête pour créer un engouement auprès des jeunes Neuchâtelois.» (ak)

« Nous comptons sur cette Fête pour créer un engouement auprès des jeunes Neuchâtelois »

Les terrains d'Areuse et de Planeyse n'ont pas été retenus pour l'organisation de la Fête fédérale de lutte suisse 2016. • Photo: sp



L'Association cantonale neuchâteloise de

# Promouvoir

La décision des délégués de l'Association fédérale de lutte suisse quant à l'organisation de la Fête fédérale 2016 n'a pas souri aux Neuchâtelois. Malgré la défaite, l'Association cantonale neuchâteloise de lutte suisse (ACNL) ne baisse pas les bras. Elle veut profiter de l'engouement de la Fête fédérale 2016 à Estavayer-le-Lac pour susciter l'intérêt des jeunes. Le travail effectué pour la candidature neuchâteloise doit permettre de développer la discipline dans l'Arc jurassien avec pour objectif de créer de nouveaux clubs.

La lutte suisse est un sport qui se pratique depuis longtemps dans le canton de Neuchâtel. En 1908 déjà, Neuchâtel accueillait sa première Fête fédérale de lutte suisse, puis ce fût le tour de La Chaux-de-Fonds en 1972.





Edouard Stähli, responsable du club des lutteurs du Vignoble et son élève Pablo Matthey (pull orange) lors de leur entraînement hebdomadaire au collège des Sablons.

**Un sport où règne le respect**

La lutte suisse est un sport très ancien qui provient de Suisse alémanique. Le but: mettre son adversaire sur les épaules. «Il suffit que les épaules touchent le sol», précise Patrick Blank, président de l'Association cantonale neuchâteloise de lutte suisse. Les combats, appelés «passes», se déroulent dans un rond de 12 mètres de diamètre rempli de sciure. Pour commencer une passe, les deux adversaires se tiennent par leur culotte de jute avec les deux mains. Ils n'ont pas le droit de se donner de coups. «La lutte est un sport très respectueux. La preuve en est que le gagnant doit essayer le dos du vaincu et lui serrer la main», relève Patrick Blank. Cette discipline est avant tout masculine même s'il existe des clubs féminins en Suisse allemande. Chaque canton romand (VS, GE, VD, FR, NE) organise une fête cantonale de lutte suisse par an. Elles sont complétées tous les ans par la fête romande ainsi que par la fameuse Fête fédérale qui se tient, elle, tous les trois ans. (ak)

La lutte suisse entend accentuer la promotion de sa discipline dans l'Arc jurassien

# la relève

Le canton comptait cinq clubs auparavant. Certains d'entre eux ont fusionné pour ne pas fermer définitivement leurs portes. «Ces clubs sont morts petit à petit», déplore Patrick Blank, président de l'ACNL. Et d'ajouter: «Estavayer-le-Lac, ce n'est pas si loin de chez nous. Nous voulons saisir l'opportunité de la Fête fédérale 2016 pour créer l'engouement auprès des jeunes.»

**« Nous espérons pouvoir créer un, voire plusieurs clubs dans la région »**

**Lutteurs neuchâtelois**

L'Association cantonale neuchâteloise de lutte suisse réunit aujourd'hui

trois clubs: le Vignoble, le Val-de-Travers et les Montagnes Neuchâteloises. Elle compte 75 membres, dont 10 qui s'entraînent en ville de Neuchâtel dans le sous-sol du collège des Sablons. Les clubs neuchâtelois accueillent les enfants dès 8 ans. Les lutteurs de la région ont la possibilité de participer aux entraînements de chacun des trois clubs. «A terme, nous espérons pouvoir créer un, voire plusieurs clubs dans la région et notamment au Val-de-Ruz», souligne Patrick Blank.

**La situation romande**

L'Association fédérale de lutte suisse compte près de 6'000 lutteurs provenant de différents clubs. Ces derniers sont répartis dans cinq associations, qui sont chapeautées par un comité central. L'Association romande

de lutte suisse compte 500 membres issus des cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg, de Neuchâtel et de Genève. «Le canton du Jura n'a pour le moment plus aucun club de lutte suisse», ajoute Patrick Blank, président de l'ACNL. La lutte est ancrée dans le monde rural et alémanique. «Nous avons de bons lutteurs romands, mais il est difficile de rivaliser avec la Suisse allemande où la lutte y est bien plus développée que chez nous», indique le président de l'ACNL. Cette infériorité numérique a également pesé dans la décision de dimanche dernier. Ce sont les délégués et les membres honoraires qui bénéficiaient d'un droit de vote. Manque de chance: les Neuchâtelois n'ont pas de membres honoraires. (ak)

- Renseignements sur [www.anls.ch](http://www.anls.ch).



La Fondation Gilbert Facchinetti est désormais inscrite au Registre du commerce

# Juniors en de bonnes mains



Les membres fondateurs de la Fondation avec au centre Alexandre Rey, Gilbert Facchinetti et la directrice des sports de la Ville Françoise Jeanneret. • Photo: Baptiste Feuz

Désormais inscrite au Registre du commerce, la Fondation Gilbert Facchinetti pour la promotion du football d'élite des juniors est désormais opérationnelle. L'ancien international Alexandre Rey la préside tandis qu'un autre as du ballon rond, Adrian Ursea, en assure la direction technique. Après des mois d'incertitude, les quelque 180 juniors de Xamax ont donc de quoi retrouver le sourire.

Ambiance mêlée de joie, d'émotion et d'un soulagement certain vendredi passé lorsque Gilbert Facchinetti a remis symboliquement le nouveau maillot au capitaine d'une des équipes présentes à

la Maladière. Le rouge et le noir sont toujours à l'honneur. L'élégant logo de la fondation, composé des initiales du légendaire «Facchi» et représentant un 6, figure bien en évidence.

## Anticipation

Alors que le terrain synthétique de la Maladière est occupé par des jeunes à l'entraînement, deux étages plus haut Alexandre Rey place les repères de l'opération de sauvetage du mouvement juniors. Tout a commencé le 6 novembre dernier avec la réunion de huit personnes soucieuses de l'avenir de Neuchâtel Xamax qui réfléchissent à un dispositif permettant de sauver la

section juniors englobée dans la société anonyme de plus en plus en difficulté.

## Un demi-million pour commencer

Quatre mois et une faillite plus tard, la Fondation Gilbert Facchinetti est opérationnelle et dispose jusqu'à fin juin 2012 d'un budget d'un demi-million de francs provenant de dons de la Banque cantonale neuchâteloise (BCN) et du Groupe E – chacun 150'000 francs – ainsi que des apports du Fonds cantonal des sports alimenté par la Loterie romande et de la Swiss Football League (SFL) pour 100'000 francs chacun. De son côté, la Ville de Neuchâtel met les installations de la Maladière à disposition gratuitement.

## Budget 2012-13 à l'étude

Actuellement, le Conseil de fondation s'attelle au budget de la saison 2012-2013. Dans l'idéal, il faudrait pouvoir compter sur un bon million de francs. Différents scénarios sont néanmoins élaborés. Des démarches pour lever des fonds vont être lancées prochainement à une large échelle. La BCN et le Groupe E ont d'ores et déjà donné un signal positif en vue de la pérennisation du mouvement juniors, puisque les deux institutions vont entrer au conseil de Fondation.

## Lunch le 4 mai

Autre bonne nouvelle: il y aura bel et bien une 14<sup>e</sup> édition du Lunch

Max. Le traditionnel repas de soutien au mouvement junior de Neuchâtel Xamax, qui a réuni jusqu'à 1'450 convives ces dernières années, aura lieu le vendredi 4 mai prochain aux patinoires du Littoral. Rebaptisée «Le Lunch» et présidée par Laurent Claude qui a succédé à Alexandre Rey, la manifestation sera entièrement dévolue à la Fondation Gilbert Facchinetti dont elle fait d'ailleurs partie. Le bénéfice qu'elle dégagera représentera une source de revenus importante pour la saison 2012-2013.

## Trois objectifs principaux

La Fondation Gilbert Facchinetti poursuit trois objectifs prioritaires. Le premier consiste à pérenniser, promouvoir et organiser la pratique du football d'élite des juniors en région neuchâteloise – avec de possibles collaborations interrégionales – jusqu'au plus haut niveau. Le second objectif consiste à favoriser la pratique du football comme facteur d'intégration de la jeunesse et comme vecteur de promotion de la santé des jeunes, tant sur le plan physique que psychique et social. Enfin, la Fondation entend établir pour la région un cadre de développement footballistique honnête, transparent et compétent, qui favorise l'accompagnement des jeunes footballeurs durant leur parcours de formation». (cp)



Le quatuor Los Romeros fait halte au Temple du Bas

# Quatre virtuoses de la guitare

Le légendaire guitariste andaloux Pepe Romero, son frère Celin et leurs neveux Lito et Celino donneront un concert vendredi au Temple du Bas dans le cadre de la saison des Grands Interprètes. Au programme: un voyage fascinant à travers les répertoires baroque et classique – d'Antonio Vivaldi à Luigi Boccherini – avec des incursions espagnoles et andalouses et des œuvres d'Isaac Albéniz, Federico Moreno Torroba et Celedonio Romero.

Pepe Romero fait partie d'une illustre famille de guitaristes. Son père, le grand Celedonio Romero, a transmis sa

passion et ses talents à ses trois fils Celin, Pepe et Angel, avec qui il a fondé en 1967 un quatuor qui a très rapidement fasciné le public avec un répertoire dans lequel le flamenco côtoie la musique classique. Aujourd'hui, deux petits-fils du grand-père fondateur, Celino et Lito, ont remplacé Angel et Celedonio et forment avec Pepe et Celin le quatuor magique qui se produira vendredi au Temple du Bas.

## Ambassadeurs de la guitare

Pepe Romero est parvenu à rendre populaire la guitare classique. Ce virtuose a réussi avec son père et ses

frères – et plus tard ses neveux – à transmettre toute la richesse et la beauté de cet instrument à des millions de personnes de par le monde. Ses contributions ont inspiré bon nombre de compositeurs remarquables qui ont écrit des œuvres spécialement pour lui. (pn)

**Los Romeros Guitar Quartet, Temple du Bas, vendredi 9 mars, à 20 heures.**

Le quatuor Los Romeros est aujourd'hui composé des frères Pepe et Celin et de leurs neveux Lito et Celino. • Photo: sp



A propos...



## Le juste prix

Pourquoi le 7 mars? Non, les femmes ne revendiquent pas d'avancer la Journée internationale en leur faveur, traditionnellement agendée le 8 du même mois...

Oui, l'égalité des genres est une condition essentielle permettant aux femmes et aux hommes de bénéficier pleinement de leurs droits.

Alors? D'après l'enquête sur la structure des salaires menée en 2010, les femmes gagnent en Suisse 18,4 % de moins que leurs homologues masculins. A l'initiative des Business and Professional Women (BPW) Switzerland, cette journée de l'égalité salariale, connue sous la dénomination «Equal Pay Day», se concrétise par diverses manifestations pour exiger ce que la Constitution leur garantit. Avec un symbole fort: le rouge, couleur du sac distribué à cette occasion et représentant le manque à gagner que les femmes ont dans leur portemonnaie.

C'est ainsi que pour percevoir le même salaire annuel que leurs collègues masculins, au 31 décembre 2011, les femmes doivent travailler jusqu'au... 7 mars 2012. Qu'on se le dise!

Rémy Voirol

### Les lundis des mots

**Lundi 12 mars à 18h30** à la Bibliothèque publique et universitaire (place Numa-Droz 3), café littéraire: Alexandre Voisard.

*La poésie et ses alentours* – œuvre complète chez Campiche, présentation, lecture et discussion en présence de l'auteur.

**A 20 heures** au Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9): *Ratafia*.

Amar Quartett et Benjamin Engeli, pianiste.

Partez à la découverte de ce concert aux rythmes des sons et des silences, à la polarisation des tons.

# La Ville officielle

## Parlement de la Ville

### Demandes de crédit à l'ordre du jour

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 12 mars 2012 à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant:

#### Rapports du Conseil communal

11-028

**Rapport du Conseil communal**, concernant une demande de crédit pour la première étape de la mise en place d'un processus de gestion durable du parc immobilier de la Ville de Neuchâtel (EpiC).

12-004

**Rapport du Conseil communal**, concernant les demandes de crédit relatives au service des eaux et le programme d'entretien du domaine public pour 2012.

#### Autres objets

11-622

**Interpellation (dont le traitement en priorité a été accepté le 16 janvier 2012) de M. Blaise Péquignot et consorts**, intitulée «Mais de qui squatte-t-on?».

11-606

**Interpellation du groupe socialiste par M<sup>me</sup> Sabrina Rinaldo Adam et consorts**, intitulée «Pour que les zones à 20 km/h soient vraiment des zones de rencontre».

11-609

**Interpellation du groupe PopVerts-Sol par M. Pascal Helle et consorts**, intitulée «De l'argent immédiat pour une dette éternelle».

11-403

**Proposition de M. Alexandre Brodard et consorts**, au sens de l'article 50 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, concernant la contribution de la Ville aux Eglises reconnues comme institutions d'intérêt public.

11-616

**Interpellation par M<sup>mes</sup> Amélie Blohm Gueissaz et Béatrice Nys**, inti-

tulée «Quel avenir pour la Villa Yoyo?».

11-617

**Interpellation du groupe socialiste par M<sup>me</sup> Sabrina Rinaldo Adam et consorts**, intitulée «La rue, pour tous sans privilèges!».

11-406

**Proposition du groupe PLR par M. Blaise Péquignot et consorts**, au sens de l'article 50 du Règlement général visant à élargir les compétences des commissions nommées par le Conseil général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010.

11-304

**Motion du groupe PopVertsSol par M. Nicolas de Pury et consorts**, intitulée «Les canalisations d'eaux usées, source de chaleur et de froid».

11-619

**Interpellation du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts**, intitulée «Neuchâtel, ville branchée mais sans fil».

11-620

**Interpellation du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts**, intitulée «Pour un crédit responsable».

12-601

**Interpellation du groupe PopVerts-Sol par M<sup>me</sup> Catherine Loetscher Schneider et consorts**, intitulée «Sapin de Noël de proximité, un plus pour notre ville!».

12-501

**Postulat du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts**, concernant le parc naturel périurbain au Pied du Jura.

12-502

**Postulat du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts**, concernant le Jardin botanique de l'Université et de la Ville de Neuchâtel.

12-401

**Proposition du groupe socialiste par M. Thomas Facchinetti et consorts**, au sens de l'art. 50 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010, intitulée «Egalité de la durée du congé parental du personnel de la Ville pour les enfants adoptés».

12-301

**Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts**, intitulée «Pas de maisons vides à Neuchâtel».

12-602

**Interpellation du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts**, intitulée «Une volonté d'étatiser les structures d'accueil?».

#### Pour mémoire

10-502

**Postulat du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts**, intitulé «Pour la rentabilité de notre patrimoine financier sans loyers excessifs». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

10-304

**Motion du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts**, intitulée «Pour la création d'une institution destinée à gérer un patrimoine immobilier social et durable». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

Neuchâtel, le 20 février 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

**Le président, Alain Ribaux** **Le chancelier, Rémy Voirol**

**Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site Internet [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch)**

### Ciné-club Halluciné

Mardi 13 mars à 20h30 au cinéma Bio, projection du film: «The Life Aquatic/La vie aquatique» with Steve Zissou, de Wes Anderson, USA (2005), 118 min, avec Bill Murray, Owen Wilson et Anjelica Huston.

La chronique « passion verte » de...

# Arbre de fer

Luc  
Vincent



C'est encore l'hiver, il n'y a pas beaucoup de plantes qui se risquent à montrer leurs fleurs et pourtant!!!

Le *Parrotia* est en fleurs, l'opportunité nous est donnée de découvrir un arbuste remarquable que l'on n'a pas souvent l'occasion de rencontrer, une curiosité botanique qui va nous faire remonter jusqu'à la nuit des temps. Le *Parrotia* fait partie de la famille des Hamamélidacées, qui compte une centaine d'espèces d'arbres et d'arbustes et qui poussent dans les régions tempérées et subtropicales du monde. Il n'y a pas de plantes de cette famille en Europe. Par contre, si l'on remonte à 100 millions d'années au Tertiaire, la période chaude de notre continent, on trouvait des Hamamélidacées chez nous. C'est à l'arrivée des premières glaciations il y a 2 millions d'années que cette famille s'est retirée de nos régions. Ce n'est donc pas un hasard si l'on trouve *Parrotia* dans le Caucase, car cette région est considérée comme un refuge de nombreuses plantes lors des



dernières périodes de glaciations. Comme son nom l'indique, *Parrotia persica* a été découvert en Iran, dans la province de Gorgan proche de la mer Caspienne entre 1200 et 1400 mètres d'altitude. On en trouve aussi dans la forêt de Hyrcanian en Azerbaïdjan. Jusqu'il y a une dizaine d'années, *Parrotia* était le seul arbuste du genre,

mais une nouvelle espèce aussi très rare – *Parrotia subaequalis* a été découverte en Chine dans la province de Jiangsu.

Le nom de *Parrotia* a été dédié en 1831 au naturaliste allemand Johann Jacob Friedrich Wilhelm Parrot, qui fit la première ascension du mont Ararat en 1829.

C'est à partir de 1838 en Angleterre que l'on a commencé à cultiver *Parrotia* dans les jardins. Notre arbuste pousse lentement, c'est aussi pour cela que son bois est très dur et qu'en français on l'a dénommé arbre de fer. Mais la beauté du *Parrotia*, on la découvre en automne, car son feuillage vire du jaune avec toutes les nuances de pourpre. On a découvert récemment que les feuilles du *Parrotia* sont utilisées en médecine traditionnelle iranienne pour lutter contre la fièvre et les infections respiratoires. Bien que cela soit une curiosité botanique, on peut sans trop de difficulté trouver *Parrotia persica* chez un bon pépiniériste. Il supporte jusqu'à -20 degrés, mais il faut surtout le planter dans un sol qui ne garde pas trop l'humidité.

A Neuchâtel, au parking des Saars, vous pouvez voir plusieurs *Parrotia persica*, un groupe avec le port typique étalé, et un autre groupe avec un port érigé.

Si vous êtes un peu curieux, c'est le moment d'aller observer ces prochains jours la floraison de *Parrotia*. Elle n'est pas spectaculaire, ce sont de petits bourgeons poilus qui laissent échapper des bouquets d'étamines pourpres.

En iranien le *Parrotia* se dit Aujill.

Bonne découverte.

L. V.

## A travers l'histoire



En plus d'un siècle, l'entrée du Musée d'art et d'histoire a profondément changé, reflétant l'évolution de la muséographie. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les collections historiques sont installées dans quatre salles et dans le hall d'entrée. La présentation des objets répond à une classification par matières: les armes et les armures sont ainsi regroupées dans le hall. Aujourd'hui, les salles orientales accueillent l'exposition « Neuchâtel, une histoire millénaire ». Photographie anonyme, vers 1898, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin

**Enquêtes publiques**

Demande du Service des domaines de la Ville de Neuchâtel, d'un permis de construire pour le changement d'affectation de 15 dépôts de munition de la Confédération à la route de Plaines-Roches, articles 14276 et 15225 du cadastre de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Roberto Binda, architecte à Neuchâtel (BindaR Sàrl), d'un permis de construire pour la démolition d'un immeuble commercial et la construction d'un immeuble d'habitation avec garage collectif 21, rue de la Dîme, articles 1343, 1344, 1728 et 1821 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de la Société Neod'Art SA.

**Les plans peuvent être consultés du 24 février au 26 mars 2012, délai d'opposition.**

Demande de Monsieur Maurice Flury, architecte à Lausanne (Atelier Delta), d'un permis de construire pour la création d'un snack-bar - gelateria à la rue de Flandres 1 (Place Pury), article 240 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte du Cercle national - Neuchâtel.

Demande de Monsieur Daniel Marti, architecte à Cortaillod (Atelier d'architecture Daniel Marti), d'un permis de construire pour la démolition d'un cabanon de jardin et la construction d'un bâtiment de 3 appartements à la rue du Rocher, article 16078 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jan Nesveda.

Demande de Madame Natacha Gagnebin, architecte à Cortaillod (ng architecture Sàrl), d'un permis de construire pour la fermeture vitrée d'un balcon 6, rue de Tivoli, article 14804 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Gloria Chamero Rossy et Jean-Marc Rossy.

**Les plans peuvent être consultés du 2 mars au 16 avril 2012, délai d'opposition.**

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.**

**Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage.**

**Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Service des permis de construire**

# La Ville officielle

**Votation fédérale**

## Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur

1. l'initiative populaire du 18 décembre 2007 «Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires»;
2. l'initiative populaire du 29 septembre 2008 «Pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destinée à l'acquisition d'une habitation à l'usage personnel ou au financement de travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement (Initiative sur l'épargne-logement)»;
3. l'initiative populaire du 26 juin 2009 «6 semaines de vacances pour tous»;
4. l'arrêté fédéral du 29 septembre 2011 concernant la réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique (Contre-projet à l'initiative «Pour des jeux d'argent au service du bien commun»);
5. la loi fédérale du 18 mars 2011 sur la réglementation du prix du livre (LPL),

**le 11 mars 2012**

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux, du 6 décembre 2011;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat, du 11 janvier 2012,

le Conseil communal précise:

**Vote par correspondance**

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, à affranchir.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 11 mars 2012 à 10 heures, au plus tard.**

**Vote par Internet**

Les électrices et les électeurs peuvent voter par Internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par Internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 10 mars à 12 heures, au plus tard.**

**Vote au bureau électoral**

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 11 mars 2012 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.**

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

**Personnes âgées, malades ou handicapées**

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 11 mars 2012, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

**Qui peut voter?**

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;

**Echos**

■ Hier, le Conseil communal a été représenté par M<sup>me</sup> Françoise Jeanerret, directrice des sports, à la cérémonie des mérites sportifs.

■ Aujourd'hui, le Conseil communal est représenté par M. Bertrand Cottier, vice-chancelier, à l'assemblée générale de l'Association de la Fête des vendanges de Neuchâtel, à Hauterive.

■ Demain, M<sup>me</sup> Christine Gaillard, directrice de la jeunesse et de l'intégration, représentera les Autorités communales, à la journée internationale des femmes.

■ Jeudi, le Conseil communal in corpore conduit par M. Alain Ribaux, président, recevra les nouveaux arrivants établis à Neuchâtel.

■ Samedi, le Conseil communal sera représenté par MM. Pascal Sandoz, directeur de la politique d'agglomération et Olivier Arni, directeur des transports, à l'assemblée générale ordinaire de l'Association des Communes Neuchâteloises, à La Chaux-de-Fonds.

- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

**Informations complémentaires**

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 9 mars 2012, à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse [www.ne.ch/vote](http://www.ne.ch/vote)

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> février 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

**Le président, Alain Ribaux** **Le chancelier, Rémy Voirol**



## Programme cinéma pour la semaine du 7 au 13 mars

### APOLLO 1 tél. 0900 900 920

**JOHN CARTER - 3D**  
Première suisse. 10 ans sug. 12 ans.  
VF me au ma 15h, 20h15, ve/sa 23h.  
Acteurs: Taylor Kitsch, Bryan Cranston.  
De Andrew Stanton.

### LA DAME DE FER

3<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 17h45.  
Acteurs: Meryl Streep, Jim Broadbent.  
De Phyllida Lloyd.

### HUGO - L'INVENTION DE HUGO CABRET - 3D

12<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 10 ans.  
VF di 10h45.  
Acteurs: Jude Law, Asa Butterfield, Chloë Moretz.  
De Martin Scorsese.

### APOLLO 2 tél. 0900 900 920

#### THE DEVIL INSIDE

1<sup>er</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 20h30, ve/sa 22h45.  
Acteurs: Fernanda Andrade, Simon Quarterman.  
De William Brent Bell.

#### ZARAFÀ

4<sup>e</sup> semaine. Pour tous sug. 7 ans.  
VF me, sa/di 14h15.  
De Rémi Bezançon.

#### THE ARTIST

9<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 10 ans.  
Film muet, me au ma 16h, 18h15, di 11h.  
Acteurs: Jean Dujardin, Bérénice Bejo.  
De Michel Hazanavicius.

### APOLLO 3 tél. 0900 900 920

#### LE TERRITOIRE DES LOUPS

1<sup>er</sup> semaine. 14 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 20h30, ve/sa 23h.  
Acteurs: Liam Neeson.  
De Joe Camahan.

#### INTOUCHABLES

18<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 10 ans.  
VF me, sa/di 14h, me au ma 18h15.  
Acteurs: François Cluzet, Omar Sy.  
De Eric Toledano.

#### MONSIEUR LAZHAR

4<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 12 ans.  
VF me au ma 16h15.  
Acteurs: Sophie Nélisse, Fellag, Emilien Neron.  
De Philippe Falardeau.

#### ET SI ON VIVAIT TOUS ENSEMBLE?

7<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 12 ans.  
VF di 11h.  
Acteurs: Jane Fonda, Géraldine Chaplin, Guy Bedos.  
De Stéphane Robelin.

### ARCADES tél. 0900 900 920

#### LES INFIDÈLES

1<sup>er</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 15h30, 18h, 20h30.  
Acteurs: Jean Dujardin, Gilles Lellouche, Alexandra Lamy.  
De Jean Dujardin.

#### GHOST RIDER : SPIRIT OF VENGEANCE - 3D

3<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF ve/sa 23h.  
Acteurs: Nicolas Cage, Idris Elba, Ciaran Hinds.  
De Mark Neveldine.

### BIO tél. 0900 900 920

#### CHEVAL DE GUERRE

2<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 12 ans.  
VF me au lu 20h15, je/ve, lu/ma 14h45.  
Acteurs: Jeremy Irvine, Emily Watson.  
De Steven Spielberg.

#### LA COLLINE AUX COQUELICOTS

3<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 10 ans.  
VF me, sa/di 15h.  
De Goro Miyazaki.

#### EXTRÊMEMENT FORT ET INCROYABLEMENT PRÈS

1<sup>er</sup> semaine. 12 ans sug. 12 ans.  
VF me au ma 17h45.  
Acteurs: Tom Hanks, Sandra Bullock.  
De Stephen Daldry.

### REX tél. 0900 900 920

#### À L'AVEUGLE

Première suisse. 14 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 18h15, 20h15, je/ve, lu/ma 16h.  
Acteurs: Lambert Wilson, Jacques Gamblin, Yaniss Lespert.  
De Xavier Palud.

#### ALVIN ET LES CHIPMUNKS 3

11<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 7 ans.  
VF me, sa/di 15h.  
Acteurs: Jason Lee, Justin Long. De Mike Mitchell.

#### SHERLOCK HOLMES 2 : JEUX D'OMBRES

6<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF ve/sa 22h30.  
Acteurs: Jude Law, Robert Downey Jr.  
De Guy Ritchie.

### STUDIO tél. 0900 900 920

#### COMME UN CHEF

Première suisse. 7 ans sug. 7 ans.  
VF me au ma 16h, 18h, 20h15.  
Acteurs: Jean Reno, Michaël Youn, Santiago Segura.  
De Daniel Cohen.

#### SÉCURITÉ RAPPROCHÉE

2<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF ve/sa 22h15.  
Acteurs: Denzel Washington, Ryan Reynolds.  
De Daniel Espinosa.

## Agenda pratique

### Services d'urgence

**Police:** 117.

**Service du feu:** 118.

**Urgences santé**

**et ambulance:** 144.

#### Hôpital Pourtalès et Maternité:

N<sup>o</sup> principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline  
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

#### Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

**Viteos SA** – électricité, eau, gaz (numéro  
général et urgences), tél. 032 886 00 00.

### Services publics

**La Margelle**, lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel, (rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville 7), tél. 032 724 59 59.

**Lecture et Compagnie**, case postale, 2035 Corcelles, tél. 032 731 70 41 ou 032 842 68 01. [www.lecture-et-compagnie.ch](http://www.lecture-et-compagnie.ch)

**Le Strapontin**, agence de location pour concerts et spectacles, point de vente Billetel, (Passage Maximilien de Meuron 4), mardi-vendredi 13h à 18h et samedi 10h à 13h, tél. 032 717 79 07.

**Ligue neuchâteloise contre le cancer**, (fbg du Lac 17), ouvert les matins ainsi que mardi et jeudi après-midi, tél. 032 721 23 25, e-mail: [lncc@ne.ch](mailto:lncc@ne.ch).

### Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

### NOMAD maintien à domicile

**Centre NOMAD Neuchâtel et environs**

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

### Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N<sup>o</sup> 144.

### Les services religieux

**P paroisse réformée évangélique**

**Cultes du samedi 10 et dimanche 11 mars – Carême III**

*Sud:*

**Collégiale:** di à 10h, culte avec sainte cène.

**Temple du Bas:** di à 18h, Thomasmesse «Spécial Rio», vote pour une femme à Rio. Musique: Nathanaël Morier, piano et chant. Dès 19h, partage autour d'un repas canadien. Je à 10h, méditation, salle du refuge.

*Nord:*

**Ermitage:** di à 10h30, culte avec sainte cène. Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 18h pour le recueillement.

**Valangines:** di à 9h30, culte.

*Est:*

**La Coudre:** temple ouvert en journée pour le recueillement.

**Maladière:** sa 10 à 18h, culte «Parole & Musique» avec sainte cène. «Je crois la résurrection du corps». Musique de la Renaissance avec Robert Märki à l'orgue et Natsumi Noro à la sacqueboute.

*Ouest:*

**Serrières:** di à 10h15, culte avec sainte cène.

**Portalès:** di à 10h, culte ou messe.

### Eglises catholiques romaines

**Notre-Dame:** sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

**Serrières, église Saint-Marc:** sa à 17h, messe. Di à 17h30, messe en italien.

**Vauseyon, église Saint-Nicolas:** di à 10h30, messe.

**La Coudre, Saint-Norbert:** sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

**Chapelle de la Providence:** di à 10h, messe en polonais.

**Hôpital Pourtalès, chapelle 6<sup>e</sup> étage:** di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> di) et catholique (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> di).

### Eglise catholique chrétienne

**Eglise St-Jean-Baptiste** (rue Emerde-Vattel): di, pas de messe à St-Jean-Baptiste.



## Impressum

#### Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

#### Direction:

Rémy Voïrol, chancelier

#### Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste  
Aline Botteron, journaliste  
Anne Kybourg, journaliste

#### Illustration:

Stefano Iori, photographe

#### Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

#### Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09  
• Télécopie: 032 717 77 10  
• E-mail: [bulletinofficiel@ne.ch](mailto:bulletinofficiel@ne.ch)

#### Internet:

[www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch)

#### Mise en page:

Cathy Ecabert

#### Impression:

Imprimerie H. Messellier S.A., Neuchâtel

#### Tirage:

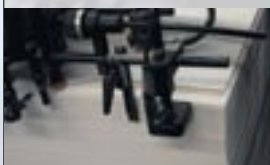
22'000 exemplaires



## L'instantané de Stefano Iori...



... un rat qui passe



L'image

de votre entreprise

passe par notre

technique

Saint-Nicolas 11 • Case postale • 2006 Neuchâtel • Téléphone 032 725 12 96  
Téléfax 032 724 19 37 • [www.messeiller.ch](http://www.messeiller.ch) • [admin@messeiller.ch](mailto:admin@messeiller.ch)



L'Association CAP propose un service d'accompagnement professionnel destiné aux femmes

# « Franchir le cap »

Aurélia Bonnely propose depuis début 2012 des ateliers de cuisine moléculaire pour petits et grands chez elle, dans sa propre cuisine. Après des études en chimie et un doctorat en sciences alimentaires, elle a quitté sa ville de Paris pour s'établir à Londres où elle a travaillé comme chercheuse dans l'industrie agro-alimentaire. Installée à Neuchâtel depuis près de 9 ans, elle s'est appuyée sur le service de conseil CAP pour mettre en place un nouveau projet professionnel. Rencontre.

## D'où est venue l'envie de vous lancer dans la cuisine moléculaire ?

Après la naissance de mon deuxième enfant, j'ai rejoint un groupe de travail de l'Université de Neuchâtel qui s'intéressait à la gastronomie moléculaire, c'est-à-dire aux transformations qui ont lieu dans la cuisine de tous les jours (comment cuire l'œuf parfait, comment réussir la mayonnaise, etc.). La gastronomie moléculaire est une science. Elle est souvent confondue avec la cuisine moléculaire qui est une application de la gastronomie moléculaire et qui utilise des techniques empruntées à la chimie, avec de nouveaux ingrédients tels que des gélifiants, des émulsifiants ou des siphons. J'ai ensuite enseigné dans la formation continue en gastronomie moléculaire. Les cours donnés entre 2006 et 2010, s'adressaient aux cuisiniers et aux scientifiques. En parallèle, j'ai animé plusieurs ateliers pour enfants sur la gastronomie moléculaire, l'éveil du



L'azote liquide, dont la température est de -196 degrés, permet de fabriquer des glaces de manière instantanée.

étaient amenés à observer, expérimenter et déduire. Puis nous avons confectionné des meringues avec les blancs en neige qu'ils avaient préparés.

## Comment avez-vous connu le service de conseil CAP à Neuchâtel ?

En 2010, le bureau de formation continue de l'Université de Neuchâtel a fermé pour des raisons économiques. J'ai alors décidé de reprendre le travail à temps partiel. J'ai trouvé un poste à mi-temps en recherche appliquée dans un laboratoire à Neuchâtel. Les horaires étaient bien adaptés à ma vie de famille, mais je me suis rendu compte que je n'étais pas assez efficace. Il aurait fallu un plein temps pour répondre aux exigences de ce travail. Je me suis arrêtée après la période d'essai, j'étais démotivée. J'ai trouvé un prospectus de service de conseil CAP dans la salle d'attente d'un médecin. Je les ai contactés pour établir un bilan de compétences.

## Quelles prestations vous a-t-on proposées plus exactement ?

J'ai obtenu un premier rendez-vous par téléphone pour faire le point sur ma situation professionnelle. J'ai

pu discuter avec un conseiller qui m'a fait remplir plusieurs formulaires à propos de mes compétences et de mes aspirations. J'ai pris part à plusieurs entretiens sur deux mois. Le fait de mettre toutes mes compétences noir sur blanc m'a redonné confiance. Le conseiller m'a suggéré de donner des cours de cuisine à mon compte.

## Que vous ont apporté ces séances ?

Le service de conseil CAP m'a tout d'abord redonné confiance en moi. Grâce au travail effectué avec mon conseiller, j'ai réussi à franchir le cap. Cela m'a permis de concrétiser un projet que j'avais déjà en tête, mais qui

avait besoin d'un coup de pouce pour prendre vie.

## Qu'avez-vous mis en place plus concrètement ?

Mon projet comporte deux parties. J'ai baptisé la première « Papille Party ». Il s'agit de cours de cuisine moléculaire destinés aux adultes ou aux parents avec leurs enfants. Je propose également d'autres cours à thème avec mon ami cuisinier, Claude Buisine. Au programme ce mois-ci, des cours de confection de macarons et de chocolat de Pâques. Les cours ont habituellement lieu vendredi à 18 heures ou encore samedi à 14 heures dans ma cuisine à Cormondèche. J'organise aussi des cours de cuisine moléculaire pour les groupes et les entreprises. La seconde partie de mon projet s'intitule « Science Grenadine ». Elle s'adresse exclusivement aux enfants dès 6 ans. Je leur propose des ateliers scientifiques en rapport avec la chimie, la physique, la cuisine moléculaire et l'éveil du goût. Ces ateliers ont lieu le mercredi à 14h30 ou à 16h30 en fonction du calendrier. Le programme complet des cours est disponible par téléphone au 079 959 45 99 ou sur [www.papilleparty.ch](http://www.papilleparty.ch).

## Avez-vous réussi à trouver un équilibre entre votre vie de famille et votre travail ?

C'est encore un peu tôt pour le dire, car ma nouvelle activité vient de commencer, mais je pense avoir trouvé la bonne solution.

*Anne Kybourg*

- Renseignements sur [www.papilleparty.ch](http://www.papilleparty.ch).



goût, la physique et la chimie. Je proposais par exemple un atelier sur le pouvoir du blanc d'œuf.

## Qu'appreniez-vous aux enfants à propos du blanc d'œuf ?

Lorsqu'on bat un blanc d'œuf, il mousse. Les bulles se stabilisent grâce aux protéines qu'il contient. Le blanc d'œuf est constitué de 90% d'eau et de 10% de protéines. Les enfants



## Accompagnement professionnel

Soutenu par la Confédération, le service de conseil CAP propose un accompagnement professionnel et des conseils juridiques exclusivement pour les femmes. Le Service, basé à l'Hôtel des Associations à la rue Louis-Favre, se compose d'une équipe de cinq personnes. Outre les deux responsables, trois conseillers sont à disposition. Une séance personnalisée avec un conseiller se monte à 40 francs, voire à 20 francs pour les personnes à bas revenus. L'Assemblée générale de

CAP aura lieu mercredi 14 mars à l'Hôtel des Associations. Aurélia Bonnely y présentera son parcours professionnel et proposera une dégustation de glaces à l'azote liquide et de raviolis sphériques aux poivrons rouges et mozzarella. Le public est convié à participer à un atelier sur le travail à temps partiel lundi 19 mars de 18h30 à 21 heures à la rue Louis-Favre 1. Renseignements auprès de CAP à Neuchâtel par téléphone au 032 724 21 36 ou sur [www.cap-pro.ch](http://www.cap-pro.ch).